

Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h semestre 1 et 10h semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h semestre 1 et 10h semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h semestre 1 et 10h semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Atelier de renforcement

- *Aide à la progression en chinois - Uniquement pour les étudiants de L2*
- 18h au semestre 3 / 18h au semestre 4
- Sur la base du volontariat



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h semestre 1 et 10h semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire espagnol*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Dispositifs spécifiques à la formation

Stage (L1)

- *Stage intensif d'espagnol dans l'inter-semestre - Une semaine de stage intensif dans l'inter-semestre pour les étudiants ayant entre 8 et 10/20 au S1*
- 25h au semestre 1
- Sur la base du volontariat

Stage (L2)

- *Stage intensif d'espagnol de pré-rentrée - Une semaine de stage intensif en pré-rentrée (septembre) pour les étudiants de L2 ayant validé leur L1 sans avoir la moyenne dans le bloc disciplinaire*
- 25h au semestre 3
- Sur la base du volontariat



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire portugais - Tutorat en présentiel mutualisé LLCER/LEA*
- 46h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire espagnol*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Stage (L1)

- *Stage intensif d'espagnol dans l'inter-semestre - Une semaine de stage intensif dans l'inter-semestre pour les étudiants ayant entre 8 et 10/20 au S1*
- 25h au semestre 1
- Sur la base du volontariat



Dispositifs spécifiques à la formation

Stage (L2)

- *Stage intensif d'espagnol de pré-rentrée - Une semaine de stage intensif en pré-rentrée (septembre) pour les étudiants de L2 ayant validé leur L1 sans avoir la moyenne dans le bloc disciplinaire*
- 25h au semestre 1
- Sur la base du volontariat

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire portugais*
- 46 au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Atelier de renforcement

- *Aide à la progression en chinois - Uniquement pour les étudiants de L2*
- 18h au semestre 3 / 18h au semestre 4
- Sur la base du volontariat



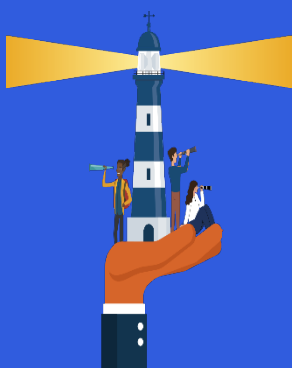
Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire espagnol*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Stage (L1)

- *Stage intensif d'espagnol inter-semestre - Stage intensif dans l'inter-semestre pour les étudiants ayant eu entre 8 et 10/20 au S1*
- 25h au semestre 1
- Sur la base du volontariat



Dispositifs spécifiques à la formation

Stage (L2)

- *Stage intensif d'espagnol de pré-rentrée - Stage intensif pour les étudiants de L2 ayant validé leur L1 sans avoir la moyenne dans le bloc disciplinaire*
- 25h au semestre 3
- Sur la base du volontariat



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire espagnol*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Stage (L1)

- *Stage intensif d'espagnol inter-semestre - Stage intensif dans l'inter-semestre pour les étudiants ayant eu entre 8 et 10/20 au S1*
- 25h au semestre 2
- Sur la base du volontariat



Dispositifs spécifiques à la formation

Stage (L2)

- *Stage intensif d'espagnol de pré-rentree - Stage intensif pour les étudiants de L2 ayant validé leur L1 sans avoir la moyenne dans le bloc disciplinaire*
- 25h au semestre 3
- Sur la base du volontariat

Atelier de renforcement

- *Aide à la progression en chinois - Uniquement pour les étudiants de L2*
- 18h au semestre 3 / 18h au semestre 4
- Sur la base du volontariat



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **programme** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire espagnol*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Stage (L1)

- *Stage intensif d'espagnol inter-semestre - Une semaine de stage intensif dans l'inter-semestres pour les étudiants ayant entre 8 et 10/20 au S1*
- 25h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Dispositifs spécifiques à la formation

Stage (L2)

- *Stage intensif d'espagnol de pré-rentrée - Une semaine de stage intensif en pré-rentrée (septembre) pour les étudiants de L2 ayant validé leur L1 sans avoir la moyenne dans le bloc disciplinaire*
- 25h au semestre 3
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langues non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe, d'allemand et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Tutorat interlangue

- *Tutorat d'UFR interlangue*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Parrainage

- *Parrainage des étudiants de première année de Licence (L1) par les étudiants de deuxième année de Licence (L2)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Ressources en ligne

- *Ressources pédagogiques sur Moodle en anglais, chinois, espagnol, italien (reprise des bases grammaticales, phrases d'entraînement avec corrigés, rappels méthodologiques, vidéos et audios sur connaissances des mondes contemporains, etc.)*
- 1h au semestre 1 / 1h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire espagnol*
- 10h au semestre 1 / 10h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics

Tutorat

- *Tutorat disciplinaire en portugais - Tutorat en présentiel mutualisé LLCER/LEA*
- 46h au semestre 2
- Sur la base du volontariat pour tous les publics



Dispositifs spécifiques à la formation

Stage (L1)

- *Stage intensif d'espagnol inter-semestre - Une semaine de stage intensif dans l'inter-semestre pour les étudiants ayant entre 8 et 10/20 au S1*
- 25h au semestre 2
- Sur la base du volontariat

Stage (L2)

- *Stage intensif d'espagnol de pré-rentrée - Une semaine de stage intensif en pré-rentrée (septembre) pour les étudiants de L2 ayant validé leur L1 sans avoir la moyenne dans le bloc disciplinaire*
- 25h au semestre 3
- Sur la base du volontariat

